

Conseil d'école du 03/07/2023 à 18h

Présents :

- Mmes Lallemand (directrice), Lévêque, Marles (enseignantes)
- Mmes Guitré (titulaire), Gérard (titulaire), Ferry (titulaire), Mounier (titulaire), Garde (suppléante) (parents élus)
- Mr Arnould (maire de Gondreville), Mme Fritsch-Chartreux (adjointe chargée des affaires scolaires, mairie de Gondreville)

Excusées :

- Mmes Desmonts et Capitaine (enseignantes)

1. Effectifs des élèves et répartition par classe pour l'année 2023-2024

. 20 petits (nés en 2020)

. 33 moyens (2019)

. 30 grands (2018)

Total : 83 élèves, soit une baisse de 6 élèves.

Effectifs à répartir dans 4 classes suite à l'ouverture :

- Classe 1 (Christelle Capitaine) : 20 petits
- Classe 2 (Bénédicte Lallemand): 21 moyens
- Classe 3 (Morgane Desmonts): 12 moyens et 9 grands
- Classe 4 : 21 grands

Il y a 16 naissances domiciliées à Gondreville en 2021 (total prévisionnel des élèves pour la rentrée 2024= 69 élèves).

Mylène Marles et Cindy Lévêque quittent l'école. Jeanne THIRION est nommée sur le poste de grande section. Morgane Houdart assurera la décharge de la directrice (1 jour par semaine, le jour n'est pas encore connu). L'enseignant qui complète le temps partiel de Morgane Desmonts n'est pas encore connu.

La répartition des élèves se fait en conseil des maîtres dans une volonté de créer des classes équilibrées : les groupes seront homogènes (1 seul cours double).

La répartition des élèves par classe sera affichée le jour des vacances.

Concernant les atsems de l'école : Muriel Barthélémy quitte l'école. Une remplaçante doit être embauchée par la mairie (mêmes horaires que Muriel Barthélémy).

Nadine Santagada devrait revenir à la rentrée.

2. Organisation de la rentrée

Les futurs élèves, ainsi que leurs parents, ont été accueillis pour une visite de l'école le vendredi 2 et le samedi 3 juin. Ce fut également l'occasion de répondre à leurs questions et donner des documents sur le fonctionnement général de l'école.

3. Budget mairie pour 2023

Nos demandes :

Budget prévisionnel école maternelle 2023

Papeterie, matériel didactique, albums, livres pédagogiques	37 euros x 89 élèves= 3293 euros
Sorties . pour les 4 classes : Citéa TOUL le lundi 17 mars 2023 . pour 2 classes : jardin botanique Jean-Marie Pelt de Villers-lès-Nancy . pour 2 classes : visite de Commercy (château et fabrique de madeleines) (date à déterminer, <i>transformé en visite de la ferme de Saint-Amand à Saizerais</i>) . transport Sortie Citéa 17 mars Sortie jardin botanique Sortie Commercy (date à déterminer)-<i>Saizerais</i> Sortie centre Jean L'Hôte de Neuves Maisons en novembre 2023 (4 classes)	Financement APEG et familles . Prêt-à-partir : 75,16 euros TTC 188 euros TTC 295 euros TTC- 225 euros 190 euros Total : 748,16 euros TTC-
Pharmacie (Pharmacie de Gondreville)	Environ 50 euros
Investissement	. Ecran interactif tactile- classe 1 . peintures murs classe 3 . cloison fixe salle 1 entre la classe et le dortoir (anti-bruit et isolant thermique) . banc entrée- voir devis joint. 570 euros

Au niveau de l'investissement, le conseil municipal a approuvé l'achat de bancs pour l'entrée. Par contre, l'achat du TBI pour la classe 1 et la peinture de la classe 3 sont repoussés.

La mise en place d'une cloison entre la classe et le dortoir (classe 1) est en cours.

4. Exercices incendie, risques majeurs et attentat-intrusion.

. exercice incendie 04 avril, RAS, évacuation en 2min30.

. Risques majeurs : tempête le 11 mai. Les trois classes se sont confinées, volets fermés. Tout s'est bien passé.

. Risque attentat-intrusion :

Exercice effectué le vendredi 9 juin en prenant en compte les modifications du PPMS (plan particulier de mise en sûreté) conseillées par le référent gendarmerie de Toul

L'exercice a eu lieu en présence de Mr Lanois (services techniques de la commune).

Scénario : un visiteur du locataire de l'appartement au-dessus de l'école s'égare dans l'école.

L'alerte a été donnée par Whatsapp par la première personne à constater la présence d'une personne extérieure à l'école aux autres enseignantes. Confinement dans les classes, volets fermés, portes fermées à clé, lumières éteintes, portes barricadées. Les enfants devaient se cacher et rester silencieux.

RAS, tout s'est bien passé.

5. Activités : sorties et manifestations de fin d'année

. Citéa Toul *Ernest et Célestine en Charabie*. Film animation adapté à l'âge des enfants.

. Carnaval le 31 mars : Les enfants étaient très contents de fêter carnaval, ils ont défilé dans les autres classes. Jeux dans les classes puis goûter dans la cour.

. sortie au jardin botanique pour les classes de Mmes Capitaine et Lallemand :

Visite en 2 parties :

- en extérieur les enfants devaient retrouver des lieux photographiés par avance par les maîtresses et se prendre en photo devant,
- visite guidée des serres tropicales par un animateur du jardin.

Pique-nique sur place (espace aménagé) puis retour à l'école en début d'après-midi.

Visite gratuite.

. Sortie à la ferme de Saint-Amand à Saizerais

Au cours de la matinée, les élèves ont participé à différents ateliers :

- Découverte des animaux de la ferme ;
- Petits jeux portant sur les habitats des animaux, leurs empreintes, etc ;
- Atelier portant sur la culture du blé.

Durant l'après-midi, les deux classes ont assisté à la lecture d'une histoire puis se sont promenées le long des champs afin de rechercher des éléments dans la nature, plantation de graines de blé, etc.

Les enfants ont été ravis de cette journée à la ferme.

Entrée : forfait 470 euros, soit environ 11 euros par enfant (APEG 5 euros par enfant, coopérative scolaire 4 euros par enfant, familles 2 euros par enfant)

. Visite de la bibliothèque pour les classes de petits-moyens une fois (22 juin).

. Spectacles d'école : vendredi 16 juin et vendredi 23 juin

Moment apprécié par les élèves mais :

. les contraintes spatiales de la cour ne permettent pas d'accueillir les 4 classes en une seule fois donc pas réellement d'ambiance de « fête d'école »,

. risque météo

. Le atsems sont présentes pendant le temps du spectacle donc elles rattrapent leurs heures sur le temps scolaire (alors qu'il y a énormément de travail en fin d'année)

. spectacle se prépare très longtemps à l'avance et prend beaucoup de temps, au détriment parfois de certains autres apprentissages.

Merci aux parents pour leur investissement.

. Les grandes sections vont aller visiter l'école élémentaire le lundi 3 juillet matin.

. Une matinée jeux est prévue le jeudi 6 juillet au sein de l'école. Les parents ont été sollicités pour venir prendre en charge un jeu. 10 parents (ou grands-parents) ont répondu à l'appel. Merci beaucoup !

6. Questions diverses

Les représentants de parents ont reçu plusieurs questions des parents d'élèves (voir annexe 1).

Question 1 : Le rôle des représentants de parents est de faire le lien avec les autres parents. Il est possible de donner les mails des parents qui ont donné leur accord (fiche de renseignements données à la rentrée).

Question 2 : le procès verbal de chaque conseil d'école est affiché dans la vitrine de l'école, qui est accessible de tous les parents, même en dehors des heures d'ouverture de l'école. Il est également publié sur le site de la mairie de Gondreville.

Les représentants de parents peuvent là encore transmettre le document à l'ensemble des parents.

Le procès verbal, une fois approuvé, est envoyé aux instances siégeant au conseil d'école.

Question 3 : Nous demandons une participation de 20 euros à l'année par enfant pour :

- Adhésion à l'OCCE (environ 3 euros)
- Cadeau de classe pour la Saint-Nicolas par exemple
- Ateliers cuisine
- Semaine du goût et goûters exceptionnels
- Participation aux sorties. Cette année il a été demandé 2 euros de participation pour le cinéma pour tous les élèves, et 4 euros pour les classes de Mmes Marles et Desmonts pour la sortie à la ferme, soit un maximum de 6 euros par enfant demandés aux familles.
- Petit matériel (pour par exemple les décors et costumes du spectacle)
- Elevages de coccinelles et papillons

La grande majorité des fournitures sont prises sur le budget mairie.

Les comptes de la coopérative sont vérifiés tous les ans par au moins 2 personnes extérieures à la comptabilité, dont au moins un parent d'élève. Le bilan est ensuite approuvé par l'OCCE.

Question 4 : il faudrait plus de détails au sujet de cette question...notamment savoir en quoi cela pose problème.

Question 5 : Les parents sont prévenus tôt (pas assez ?) pour permettre à ceux qui le peuvent de se libérer quand c'est possible.

Plusieurs problèmes se posent si le spectacle est décalé à 17h

- Certains enfants ne reviendront pas à l'école
- Cela augmente les heures supplémentaires pour le personnel communal (Atsem), qu'elles doivent rattraper sur le temps scolaire, alors qu'elles ont beaucoup de travail en fin d'année,
- Le goûter serait vraiment tardif.

Question 6 : question abordée au cours du conseil d'école (impossibilité technique)